

“ Dieu veuille que le Mexique, à l'exemple d'autres nations, s'unisse au Siège apostolique par des liens plus étroits, pour le bien de la religion et la prospérité publique ! ”

La sacrée Congrégation des Rites a tenu, le 12 mai, au palais apostolique du Vatican, une séance dite ordinaire, dans laquelle elle a répondu affirmativement aux demandes de concession et approbation du Propre de la Messe et de l'Office en l'honneur des nouveaux Saints et Bienheureux proclamés par le Souverain-Pontife au commencement de cette année jubilaire.

Dans cette même séance, la sacrée Congrégation a reconnu la validité du procès apostolique fait par l'Ordinaire d'Autun, relativement à la renommée de sainteté, aux vertus et aux miracles en général du Vénérable serviteur de Dieu, le P. Claude de La Colombière, de la Compagnie de Jésus, dont la cause, en vertu de cette décision, pourra suivre désormais son cours régulier en cour de Rome.

Les EEmes Cardinaux, ainsi que les Prélats et Consultants de la sacrée Congrégation des Rites, ont reçu l'avis d'avoir à préparer leur vote écrit et motivé pour la séance générale ou définitive que le Souverain-Pontife présidera au Vatican, le 12 juin prochain, concernant la béatification ou déclaration du martyr du Vénérable Jean-Gabriel Perboyre, prêtre de la Congrégation de la Mission, martyrisé en Chine.

Le Conseil municipal et le monument de Giordano Bruno.—Par 36 voix contre 29, le Conseil municipal de Rome a repoussé la concession d'un terrain pour le monument que les révolutionnaires voulaient ériger à Rome en l'honneur de l'apostat Giordano Bruno.

M. le comte Santucci, conseiller catholique, a prononcé un superbe discours, où il a proclamé que le monument qu'on réclamait n'était nullement un hommage à la science de Bruno, mais à des opinions qui sont la négation de toute foi. “ Or, a-t-il dit, le Conseil ne peut s'associer à une démonstration impie, puisqu'il représente la population romaine, laquelle est essentiellement catholique.

CHRONIQUE DIOCESAINE.

Ordination par Sa Grandeur Mgr l'archevêque dans la chapelle du collège de l'Assomption, en date du 31 mai 1858 :

Tonsure.—M. Albert Marsolais, *Montréal.*

La procession du Très Saint-Sacrement, sortie dimanche matin s'est rendue cette année dans le quartier Saint-Joseph, au milieu d'une multitude pieuse et émue faisant la haie sur tout son parcours, à travers de nombreux et riches arcs de triomphe.

Cette procession dans une ville aussi religieuse que Montréal est un des spectacles les plus grandioses et les plus consolants,